

Avenir des systèmes de polyculture-élevage en Lorraine

Format : Présentation orale

Auteurs : Yves Berger, Sylvie Hubin-Dedenys, Xavier Toussaint

Rapport réalisé en 2016 par trois ingénieurs généraux des ponts des eaux et des forêts, Yves Berger, Sylvie Hubin-Dedenys et Xavier Toussaint, membres du Conseil général de l'alimentation, de l'agriculture et des espaces ruraux, à la demande du directeur du Cabinet du Ministre de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt.

La polyculture-élevage, qui caractérise un système d'exploitation basé sur l'association étroite de l'élevage et des grandes cultures, représente une force dans les territoires des Ardennes, de la Haute-Marne, de la Lorraine ainsi que du sud et du nord de l'Alsace dans lesquels les prairies permanentes occupent une part importante de la sole agricole. Néanmoins, au vu de la diminution du nombre de fermes en polyculture-élevage, corrélée à la baisse des surfaces toujours en herbe, ce système ancestral régresse au profit des grandes cultures.

La méthodologie de cette étude qui formule des recommandations de nature à pérenniser le système lorrain de polyculture-élevage, élargi à l'ensemble de la région Grand Est, est basée sur une démarche participative à l'échelle du territoire.

Les constats établis s'appuient sur les multiples travaux réalisés par les centres de recherche et d'expérimentation de la région et sont étayés par les témoignages d'acteurs rencontrés sur place. Ils ont été validés et enrichis par un comité de pilotage, composé d'élus, de professionnels et de représentants de l'administration locale, présidé par Jean-Luc PELLETIER président de la chambre régionale d'agriculture.

Cette étude a donné lieu à un certain nombre de recommandations.

Si l'on veut maintenir l'élevage, en Lorraine en particulier, et notamment l'élevage laitier, il convient d'apporter des solutions adaptées aux polyculteurs-éleveurs pour les soulager des contraintes liées à l'élevage, d'améliorer la compétitivité de leurs exploitations agricoles et de mieux valoriser en local leurs productions agricoles, soit à travers leur transformation dans les entreprises agroalimentaires de la région, soit à travers de nouveaux marchés de proximité.

Il apparaît également nécessaire d'encourager les exploitants agricoles à s'engager dans de nouveaux modes de travail faisant appel à plus de mutualisation dans la gestion de leurs exploitations, qu'il s'agisse des bâtiments d'élevage, du matériel agricole, des assolements et des conduites culturales, ceci afin de réaliser des économies d'échelle et de temps.

Un accompagnement de ces évolutions par les socioprofessionnels élus, relayés par les politiques locaux, est fondamental, afin de bien affirmer l'intérêt de maintenir le système de polyculture-élevage, du fait de sa souplesse et de sa résilience, en en faisant le pilier de l'agriculture lorraine. Il s'agit de bâtir un projet régional, destiné à renforcer les filières de production agricole, leur ancrage territorial et de mieux garder la valeur ajoutée au niveau local, afin de préserver l'emploi et une occupation rationnelle du territoire.

Ce projet devrait intégrer les objectifs de modernisation des ateliers de production animale et végétale ainsi que la mise en commun d'outils de production et le développement de l'agriculture de précision qui, par le biais des outils d'aide à la décision, permet une gestion plus fine des exploitations, tant au niveau des ateliers grandes cultures qu'élevage.

La création d'une plateforme d'expérimentation et de recherche, pilotée par la chambre régionale d'agriculture sur son site de l'ALPA à Haroué, et d'un réseau de démonstration de pratiques innovantes à travers un maillage de GIEE adossés aux fermes expérimentales permettraient de constituer des pôles stratégiques de recherche-vulgarisation proches du terrain et capables d'apporter des solutions adaptées aux polyculteurs-éleveurs.

Les dynamiques innovantes de valorisation des productions sont à renforcer à travers le développement de marques régionales et l'organisation de nouveaux marchés de proximité, ainsi qu'à travers le développement des collaborations au sein du secteur agro-industriel, voire des regroupements dans le secteur coopératif, de façon à créer une entité économique puissante dans le domaine de la transformation des productions végétales et animales, à l'instar de l'exemple voisin de VIVESCIA Industries, pour développer un groupe de dimension internationale à fort ancrage régional.

Bibliographie :

Rapport CGAAER 15143 « Avenir des systèmes de polyculture-élevage en Lorraine » Octobre 2016

Colloque : Les polycultures-élevages

Valoriser leurs atouts pour la transition écologique
à AgroSup Dijon, les 10 et 11 octobre 2017.

TEASER-lab : concevoir un territoire pour une alimentation saine, localisée et créatrice d'emplois à partir de la polyculture/polyélevage autonome et économe

Format : Présentation orale

Auteur et organisme : Coquil Xavier pour le collectif INRA ASTER-Mirecourt

Le développement agricole de la Lorraine est marqué par une forte spécialisation et un agrandissement des structures agricoles, précédemment très orientées vers la polyculture élevage. L'agriculture de plaine en Lorraine produit actuellement du lait (à base de maïs essentiellement) et des céréales sur les terres cultivables et valorise les surfaces en prairies permanentes par des troupeaux bovins allaitants. Ces produits sont essentiellement à destination d'une transformation industrielle générant peu de valeur ajoutée localement et approvisionnant peu les populations locales. Les prévisions démographiques de la Lorraine sont négatives; de plus, la concentration urbaine se poursuit, provoquant une diminution des populations rurales.

Dans ce contexte, TEASER (TErritoire pour une Alimentation Saine et l'Emploi en milieu Rural) lab est un projet de living-lab centrée sur des préoccupations agri-alimentaires sur le territoire de Mirecourt. Ce living-lab s'appuie sur l'Installation expérimentale de l'INRA ASTER-Mirecourt, le café citoyen UTOPIC, le lycée agricole de Mirecourt, des associations d'aide aux personnes... Le projet vise la mise en place d'une alimentation saine et locale (alimentation diversifiée notamment...) *via* la conception d'une agriculture durable (sous certificat AB), créatrice de valeur ajoutée par hectare de surface, à la faveur d'une activité localisée, propice au développement d'emplois durables.

Sur le plan méthodologique, la conduite de projet suit les étapes de la création d'un living-lab : la première étape engagée vise à définir, avec les acteurs du territoire (partenaires associatifs, économiques et politiques, citoyens, consommateurs...), un projet de développement centrée sur la production d'une alimentation saine et locale. Les étapes suivantes viseront à associer ces acteurs à la conception concrète des projets permettant d'atteindre les objectifs du projet de développement que nous aurons défini. Sur le dispositif expérimental ASTER-Mirecourt, cette conception territoriale relève d'une démarche pas à pas (Coquil *et al.*, 2014) c'est à dire une conduite de projet qui vise à mettre au point des systèmes agricoles opérant, répondant à des objectifs, dans le cadre d'un dialogue entre ingénieurs, techniciens d'installation expérimentale et aussi citoyens/consommateurs.

Sur le dispositif expérimental INRA ASTER-Mirecourt, nous anticipons une diversification progressive des ateliers animaux et végétaux, au service d'un projet alimentaire sain et locale et d'une agriculture plus autonome et plus écologique, *via* la création d'activités de production ou de transformation agricoles rémunératrices. A partir de janvier 2016, nous avons engagée une phase transitoire nommée TEMPo (Take it Easy with Milk Production) qui vise à réduire l'emprise de la production laitière sur les surfaces et libérer la main d'œuvre du dispositif expérimental afin de prendre en charge des ateliers de diversification dans le futur (combinaison : herbivorie stricte/monotraitte/élevage des génisses sous la mère/croisements de races laitières). Les campagnes culturelles 2016/2017 et 2017/2018 sont marquées par une réorientation exclusive des grandes cultures vers la vente à destination de l'alimentation humaine. A compter de 2017, un lot de porcs à l'engraissement a été introduit afin de valoriser le lait et les cultures impropres à la consommation humaine et une troupe de brebis a été intégrée afin d'améliorer la gestion des surfaces en prairies et en cultures. Au cours de la communication, nous reviendrons sur la cohérence *a priori* de ces choix systémiques.

Colloque : Les polycultures-élevages

Valoriser leurs atouts pour la transition écologique
à AgroSup Dijon, les 10 et 11 octobre 2017.

Les partenariats céréaliers-éleveurs en pratique : ressorts organisationnels et socio-juridiques d'une nouvelle forme de complémentarité territoriale

Format : Témoignage

Auteurs et organismes : Anne BRUNET (Chambre régionale d'agriculture du Centre - Val de Loire) et Sandie BOUDET (IDELE)

Face aux limites de la spécialisation des systèmes de grandes cultures et d'élevage, une nouvelle complémentarité à bénéfices réciproques entre les systèmes pourrait être une des solutions d'avenir. Il s'agit de recréer un système pour une agriculture plus durable, multi-performante à l'échelle des territoires et non plus seulement au sein des exploitations. Le projet CASDAR CER'EL, qui a associé 14 partenaires entre 2013 et 2016, s'est intéressé au-delà des questions techniques et économiques, aux ressorts sociologiques, organisationnels et juridiques de cette nouvelle forme de complémentarité territoriale.

Les enseignements sur les volets systémique et juridique reposent sur l'étude de cas concrets d'échanges de sous-produits (paille et effluents), de diversification de l'assolement et de la valorisation de ces produits végétaux en élevage, et enfin de mise en commun ou de mise à disposition de ressources telles que le foncier, le matériel et la main-d'œuvre.

La mise en place de partenariats céréaliers-éleveurs entraîne pour chaque système une combinaison de bénéfices et d'inconvénients économiques, environnementaux et sociaux. Le bilan multicritères pour les conditions enquêtées conclut à des relations « gagnant-gagnant » mais a mis en avant la difficulté à trouver un équilibre qui est spécifique à chaque relation céréalière-éleveur. La satisfaction que chacun trouve dans ce partenariat est l'un des principaux facteurs de réussite. Elle est en grande partie le résultat d'un équilibre des impacts. La difficulté réside dans l'évaluation de ces impacts alors que certains paramètres ne se monnaient pas, comme les services écosystémiques par exemple.

Les acquis de ces enquêtes ont conduit à rédiger des fiches permettant de guider de nouveaux exploitants dans la mise en place de synergies équilibrées et pérennes.

Parmi les livrables du projet, six vidéos ont été élaborées pour recueillir le témoignage d'agriculteurs engagés dans un partenariat réussi. Ces interviews croisent les points de vue des céréaliers et des éleveurs sur les raisons qui ont conduit au partenariat, les bénéfices réciproques, l'organisation mise en place, les clefs de réussite et points de vigilance, etc.

L'écoute du terrain et l'analyse des textes de lois a permis d'identifier des freins juridiques (la fixation du prix, la contractualisation, la réglementation,...). Le projet a conduit à l'identification de leviers et à la construction d'outils pour y palier.

La Chambre régionale d'agriculture du Centre-Val de Loire, chef de file du CASDAR CER'EL et l'IDELE, partenaire du projet, proposent une contribution au format mixte : une vidéo-témoignage d'agriculteurs, suivie d'une communication sur les résultats du projet.

Il est proposé de s'appuyer sur l'exemple d'un céréalière produisant du foin de luzerne pour un éleveur de chèvres dans les Deux-Sèvres (vidéo d'une durée de 5 minutes). Le témoignage soulève des questions telles que les modalités d'établissement d'un prix ou encore la formalisation ou non du partenariat. La communication présentera les outils construits dans le cadre du projet CEREL pour faciliter la mise en place de partenariats.

Colloque : Les polycultures-élevages

Valoriser leurs atouts pour la transition écologique
à AgroSup Dijon, les 10 et 11 octobre 2017.

Analyse des facteurs de réussites de 10 démarches collectives territoriales favorisant l'intégration de légumineuses fourragères dans les systèmes

Format : Présentation poster

Auteurs et organismes : M. Casagrande ([1])* , C. Cresson(1), F. Valorge (2) (1) ITAB, (2) FRCUMA Ouest, F35065 Rennes,* **Correspondance :** Marion Casagrande, marion.casagrande@itab.asso.frITAB, Ferme Expérimentale, 2485 Route des Pécolets, 26 800 Etoile sur Rhône

Contexte et objectifs

Malgré les bénéfices reconnus des légumineuses (fixation d'azote, fourniture de protéines végétales, réduction des usages des produits phytosanitaires), la production de légumineuses fourragères dans les territoires reste limitée. Néanmoins, des exemples d'actions collectives réussies montrent qu'il est possible d'augmenter la part de légumineuses dans les assolements. Le projet Luz'co (CASDAR 2015-2019) s'intéresse à des groupes pionniers dont l'expérience de mise en commun d'outils de production peut être pertinente à partager.

Matériels et méthodes

Dix groupes « pionniers » répartis en France ont été rencontrés afin d'étudier les motivations à l'insertion de légumineuses fourragères, ainsi que les facteurs de réussite et d'échecs de ces démarches collectives. Quatre types de démarches ont été étudiées : (i) organisation collective de chantiers de culture et/ou récolte, (ii) mise en place d'outils collectifs de séchage, (iii) partenariats céréaliers/éleveurs et (iv) formations et conduite et partage d'expérimentations. Ces groupes sont de tailles variables (de 5 à 700 agriculteurs), plus ou moins récents (des années 70 à 2012) avec des initiatives d'origines diverses.

Résultats

La recherche d'autonomie et de résilience, de gain économique (meilleure efficacité des intrants, filières de qualité), la confrontation à des impasses techniques ou encore la volonté de partager des connaissances sont autant de motivations communes à tous ces groupes les ayant amenés à s'organiser collectivement autour des légumineuses fourragères. Les facteurs de réussite des groupes qui organisent collectivement des chantiers de culture et/ou récolte sont : la proximité des membres (< 15 km), une taille minimum nécessaire pour les investissements, une bonne capacité à organiser le travail, et une implication forte dans le fonctionnement du collectif. Dans le cas de la mise en place d'outils collectifs de séchage, les facteurs de réussite sont : une taille minimum nécessaire pour les investissements, l'accès à des subventions (besoin élevé en capital), une source d'énergie renouvelable à bas coût à proximité, un accompagnement juridique et financier, une bonne qualité de fourrage, une diversification des produits à sécher (saturation de l'outil). Pour faciliter les partenariats céréaliers/éleveurs, la proximité géographique et culturelle, la présence d'un intermédiaire, la contractualisation dans le temps, la confiance, la délégation de chantiers (présence d'ETA ou CUMA) ainsi qu'un bon rapport qualité/prix du fourrage, favorisent la réussite de ces démarches. Enfin, dans le cas d'organisation collective de formations et d'expérimentations, l'accompagnement, la bonne diffusion des informations et la communication, un groupe qui se connaît déjà, un financement (type GIEE ou équivalent) et une durée limitée dans le temps (3-4 ans pour une thématique donnée) sont des facteurs clés pour la réussite de ces projets.

Colloque : Les polycultures-élevages

Valoriser leurs atouts pour la transition écologique
à AgroSup Dijon, les 10 et 11 octobre 2017.

Un projet de complémentarité plaine – montagne qui repose sur des transitions agro-écologiques

L'exemple du projet Fricato¹ en Pyrénées Orientales

Format : Présentation orale

Auteurs et organismes : Martine Napoléone (1), Olivier Gravas (2), Anne Rouquette (4), Roberto Cittadini (5), Elodie Campoy (3)

1 : INRA SAD – UMR Selmet –, martine.napoleone@inra.fr

2 : SARL clé des Champs Fleuris, contact@lacledechampsfleuris.fr

3 : Chargée de mission en développement local, Mairie de Clair, elodie.campoy@claira.fr

4. : Conseillère élevage, Chambre d'Agriculture Roussillon, a.rouquette@pyrenees-orientales.chambagri.fr

5 : INRA SAD – UMR Innovation, cittadini.roberto@inta.gob.a

L'objectif de cette proposition est de présenter un projet innovant de complémentarité plaine-montagne à l'échelle territoriale et de tirer les premiers enseignements de sa mise en œuvre.

La spécialisation des territoires est marquée en zone méditerranéenne : monoculture intensive en plaine (viticulture en littoral) et pastoralisme dans l'arrière-pays en déprise. Mais les territoires de plaine, comme les zones pastorales de piémont sont menacés. Dans les zones péri-urbaines littorales, les friches s'étendent. L'augmentation des prix des aliments nécessaires à l'hivernage menace l'élevage pastoral en piémont. *Les friches péri-urbaines pourraient-elles devenir une ressource, à l'échelle régionale, pour renforcer des synergies entre l'élevage pastoral de piémont et une agriculture qui serait diversifiée en plaine?*

La complémentarité polyculture élevage existait dans le passé. Les troupeaux de piémont « descendaient » hiverner en plaine dans les zones de culture. Avec la spécialisation et l'intensification des agricultures et des territoires cette pratique a disparue en PO. Le projet Fricato vise à mettre au point une forme de polyculture élevage, à l'échelle du territoire, compatible avec les contraintes, les conditions et les aspirations actuelles. Le projet Fricato est porté par les acteurs territoriaux de plaine d'une commune littorale (Claira, PO) et par des éleveurs pastoraux sans terres fourragères (7 éleveurs ayant 100 à 200 brebis), du piémont du Canigou (PO). Des friches périurbaines sont mises à disposition, pour une remise en culture agro-écologique par les éleveurs. L'objectif est de relancer une diversification de l'agriculture et des paysages en plaine, de produire des fourrages et des céréales pour l'hivernage des troupeaux de piémont. Nous avons analysé la genèse et le déroulement de ce projet. Des entretiens compréhensifs ont été conduits auprès des acteurs de plaine, des éleveurs, des acteurs institutionnels. Ils ont porté sur la caractérisation de leurs activités, sur leur point de vue sur leurs activités et sur le projet. Ils ont été complétés par des observations participantes à l'occasion d'événements organisés par les partenaires. Enfin une étudiante travaillant sur les systèmes de PCE en Provence et en Languedoc a rencontré plusieurs acteurs pour des entretiens semi-directifs (Mohammed, 2015).

Depuis 2012, une dynamique collective se met en place entre les acteurs de plaine et les éleveurs. Grace au travail de l'animatrice foncière, 30 ha ont été proposés aux éleveurs en 2012 et 70 en 2017. Les premiers résultats montrent que 100 ha permettraient à 5 à 7 éleveurs d'être autonomes en fourrage et céréales. Les principales limites portent sur l'investissement dans le matériel pour remettre en culture ces friches et pour stocker les fourrages et céréales, sur le maintien d'une animation foncière et enfin sur la compatibilité entre les critères des soutiens à l'élevage et à l'agriculture et les caractéristiques de ces actions collectives de complémentarité plaine – montagne. Devant le succès du projet Fricato, d'autres communes sont intéressées. Le principe de complémentarité agriculture- élevage serait appelé à se reproduire sur le département. La question de l'équipement dont il faut disposer pour réaliser les remises en culture est une limite, si l'on veut que ce type de projet permette de conforter l'élevage pastoral en piémont. Cette question peut mettre en concurrence, pour l'octroi de ces terres, des éleveurs de piémont (comme à Fricato) et des agriculteurs de régions polyculture élevage disposant déjà de leur matériel. Passer du modèle à son inscription dans une dynamique territoriale, dépasse des questions sectorielles et renvoie à des aspects politiques : quels projets pour les territoires ? Pour ceux de plaine, pour ceux de piémont?

Dans cette présentation nous aborderons la genèse du projet et les principaux enjeux vus par les parties prenantes. Nous présenterons le fonctionnement de cette action collective (gouvernance, modalités,...). Nous tirerons enfin les premiers enseignements de ce projet de complémentarité plaine montagne. Nous mettrons donc en débat le dispositif fricato en tant que forme nouvelle de reconstruction d'un système de PCE, pensé à l'échelle territoriale et prenant en compte des enjeux de développement et de durabilité dans deux territoires contrastés de la région.

¹ Fricato : projet soutenu par le casdar MCAE (2013-2017). Lauréat des trophées 2016 pour l'agro écologie.

Colloque : Les polycultures-élevages

Valoriser leurs atouts pour la transition écologique
à AgroSup Dijon, les 10 et 11 octobre 2017.